

**Conférence générale****Quatorzième session**

Vienne, 28 novembre-2 décembre 2011

**Rapport de la Grande Commission****Présenté par le Président de la Grande Commission****M. Santiago Martínez-Caro (Espagne)**

1. La Grande Commission a tenu six séances entre le 29 novembre et le 1<sup>er</sup> décembre 2011.
2. La Commission a élu comme Vice-Présidents: M. William Calvo Calvo (Costa Rica), M<sup>me</sup> Oluwatobi Osobukola-Abubu (Nigéria), M<sup>me</sup> Hana Kovacova (Slovaquie) et M. Satya Rodrigo (Sri Lanka).
3. Conformément au mandat qui lui avait été confié par la Conférence générale, la Commission s'est penchée sur les points 7 à 20 de l'ordre du jour. Elle a également examiné les projets de décision ou de résolution présentés au titre des points 10 a), 10 b), 10 c), 10 d), 10 e), 11, 12, 13, 14, 16, 17, 18 et 20.
4. À sa 1<sup>re</sup> séance, le 29 novembre 2011 dans la matinée, un consensus s'est dégagé sur 15 projets de décision ou de résolution présentés au titre des points 10 a), 10 b), 10 c), 10 d), 10 e), 11, 12, 14, 16 et 20. Ces projets de décision ou de résolution figurent dans les documents GC.14/L.2 et Add.1. À sa 2<sup>e</sup> séance, qui a eu lieu le même jour dans l'après-midi, la Commission est parvenue à un consensus sur la recommandation formulée par la Conférence ministérielle des pays les moins avancés tenue à Vienne au titre du point 17, qui figure dans le document GC.14/L.2/Add.1.
5. La Commission s'est réunie brièvement le mercredi 30 novembre dans la matinée, et une proposition a été présentée à cette occasion au titre du point 13. Après des consultations, un consensus s'est dégagé sur cette proposition, qui a été adoptée par la Commission à sa 4<sup>e</sup> séance, le mercredi 30 novembre dans l'après-midi. À cette même séance, un consensus s'est dégagé sur un texte du Président relatif au point 10 b).
6. À sa 5<sup>e</sup> séance, le 1<sup>er</sup> décembre dans la matinée, la Commission a examiné la proposition présentée par le Groupe des 77 et la Chine au titre du point 18. À sa 6<sup>e</sup> séance, le même jour dans l'après-midi, un texte consensuel sur ce point a été approuvé pour recommandation à la plénière.

